Conseil municipal • Décembre 2022

Lundi 5 décembre, 20 heures

Vous pouvez assister au Conseil municipal le **lundi 5 décembre dès 20 heures**. Vous pourrez venir y assister ou y assister depuis votre canapé !



La séance sera retransmise en direct sur Facebook et sur le site internet de la Ville.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur https://magny-les-hameaux.fr/, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux...

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 place Pierre Bérégovoy
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour du Conseil municipal du lundi 5 décembre 2022